



1962-2012

De l'ENSP à l'EHESP

50 ans d'implantation rennaise

Marie-Agnès DUBOS
Responsable des archives
École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)

Journée "Archives et histoire", IFREMER Nantes, 24 mai 2012



Genèse et école parisienne (1945-1962)



Daniel SANTENOISE
1945-1960

LOI n° 60-732 du 28 juillet 1960
portant création d'une école nationale de la santé publique (1).

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1^{er}. — Il est créé, sous l'autorité du ministre de la santé publique et de la population, un établissement public national doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et dénommé « Ecole nationale de la santé publique ».

Art. 2. — L'école nationale de la santé publique a pour mission de compléter l'enseignement des disciplines de santé publique et d'administration sanitaire et sociale en vue de les adapter à la formation et au perfectionnement des personnels qui concourent à la protection sanitaire de la population et à l'action sociale, ainsi que des spécialistes désireux d'approfondir leurs connaissances en ces matières.

A cet effet, elle accueille toutes personnes françaises ou étrangères qui justifient des titres et diplômes appropriés.

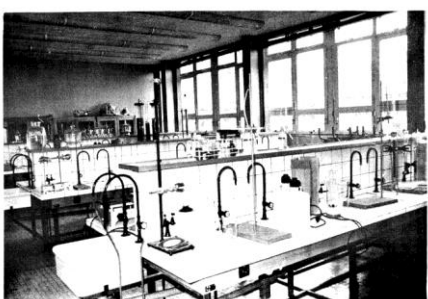
1962-1966 : Implantation rennaise et dynamisme de développement



Victor LE GORGEU
1962-1963



Robert DEBRE
1963-1975



Laboretoires - Une salle de travaux pratiques (Chimie)



Jean SENEAL
1962-1965



1966-1984 : École de santé publique et des affaires sociales



- 1966 : Inspecteurs des Affaires Sanitaires et Sociales (IASS),
- 1968 : Directeurs de maisons d'enfants inadaptés,
- 1969 : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de service d'intervention Sociale (CAFDES)
- 1971 : Directeurs de foyers de l'enfance (actuels D3S),
- 1972 : Inspecteurs et agents administratifs supérieurs des Directions régionales de la Sécurité sociale,
- 1973 : Directeurs des Centres d'aide par le travail des personnels des Centres de planification et d'éducation familiale (actuels D3S),
- 1975 : Ingénieurs biomédicaux et hospitaliers,
- 1978 : Infirmières générales adjointes (actuels DS)⁴



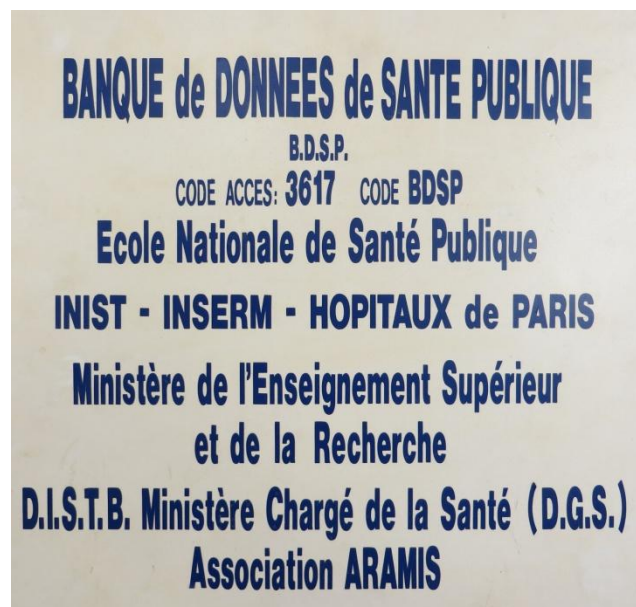
1985-2002 : Une école professionnelle en réseaux

« L'École nationale de la santé publique a pour mission générale d'assurer des formations et de mener des recherches dans le domaine de la santé publique, de l'action et de la protection sociales ».

Article 18 de la loi du 25 juillet 1985



**Programme Haïti
1996-2002**



2002-2008 : De l'ENSP à l'EHESP



- **Loi N 2004-806 du 9 août 2004** relative à la politique de santé publique (articles 84-87),
- **Rapport IGAS (N 2004-065) et IGAENR (N 2004-032)** relatif à la création de l'EHESP, 2004
- ***Fonder l'École des hautes études en santé publique***, rapport du Professeur Jacques HARDY, 2006
- **Décret N 2006-1546 du 7 décembre 2006** relatif à l'École des hautes études en santé publique
- **1^{er} janvier 2008** : EHESP après l'installation de son conseil d'administration et la nomination de son directeur, le professeur Antoine FLAHAULT



Les 4 missions de l'EHESP



- assurer la **formation** des personnes ayant à exercer des **fonctions de direction, de gestion, d'inspection ou de contrôle** dans les domaines sanitaires, sociaux ou médicosociaux,



- assurer un **enseignement supérieur** en matière de santé publique,



- contribuer aux activités de **recherche en santé publique**,

- développer les **relations internationales** notamment par des échanges avec les établissements dispensant des enseignements comparables.



L'EHESP en chiffres



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE



- 1300 élèves, 4 500 stagiaires en formation continue, 600 inscrits à la préparation au concours, 90 professeurs permanents et 1400 conférenciers, 320 personnels administratifs,
- 14 filières de formation de professionnels de santé, des diplômes de master, de mastère spécialisé, d'ingénieur et de doctorat ; offre de formation tout au long de la vie et préparations aux concours de la fonction publique d'État et de la fonction publique hospitalière,
- 6 départements d'enseignement et de recherche comprenant 12 chaires de recherche, 1 laboratoire de recherche en environnement et santé (LERES), 9 structures de recherche partenariales dont 3 UMR et une équipe d'accueil,
- Des sites à Rennes, Paris, Marseille et Nîmes, et 3 centres implantés à l'étranger (au Laos, au Mali et en Bolivie)



Et demain...



2009-2013 : réfections et modernisation, amélioration de l'accessibilité, augmentation du nombre d'espaces de travail...



2013 : construction d'un bâtiment destiné à héberger la MSHB sur le site de l'EHESP

**Merci de
votre attention**